



Croisade ou mascarade ?



Introduction

Au mois de décembre 2013, le Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX) a lancé un nouvel appel à la prière, à la pénitence et à l'accomplissement du devoir d'état dans la "Lettre aux amis et bienfaiteurs" n° 81, appel relayé sur le site internet officiel du district de France et dans les autres pays également.

Il est demandé de réciter cinq millions de chapelets entre le 1er janvier 2014 et la fête de la Pentecôte (le 8 juin 2014).

L'intention est triple :

- Une protection spéciale du Cœur Immaculé de Marie sur les œuvres de la tradition ;
- Le retour de la tradition dans l'Église ;
- Le triomphe du Cœur Immaculé de Marie par la consécration de la Russie.

Une semaine plus tard la formulation de la 2ème intention change. Ce n'est plus « *le retour de la tradition dans l'Église* » mais « *le retour à la tradition dans l'Église* ». Il faut malgré tout noter que si ce changement a eu lieu en France et dans d'autres pays, ce n'est pas le cas partout où la première formulation demeure.

Remarquons en passant que la 3ème intention n'est pas une inconnue, une croisade a déjà été organisée à cette fin et n'a eu aucune suite, les deux autres sont inédites.

Il reste que si la 2ème intention est nouvelle, sa formulation a changé en l'espace d'une semaine, et ce, seulement dans certain pays ! Un « à » a remplacé le « de » d'origine. Cela rappelle ce qui s'était passé après que Benoît XVI ait levé les excommunications en 2009. Un premier communiqué de la FSSPX avait déclaré « *Nous acceptons tous les conciles de l'Église jusqu'à Vatican II sur lequel nous émettons des réserves* », formulation qui avait été rapidement modifiée pour celle-ci : « *Nous acceptons tous les conciles de l'Église jusqu'à Vatican I. Quant à*



Vatican II nous ne pouvons qu'émettre des réserves ». L'explication avait été qu'après une nuit de travail, le secrétaire s'était trompé de papier. Ce n'était pas crédible et les événements subséquents ont montré que ce n'était pas une erreur mais un choix délibéré complété par une opération-communication destinée à rassurer les fidèles et les prêtres de la tradition qui s'étaient émus. Cela s'appelle une manipulation.

En serait-il de même aujourd'hui ? La première formulation reflétant l'intention réelle et la seconde visant à rassurer ceux qui se méfient. Et ceci est tellement vrai que, dans la mesure où la formulation a été changée en certains lieux, tous ceux qui voudront participer à cette croisade n'auront pas la même intention et se trouveront désunis par la prière. Y aurait-il deux croisades ? Ceux qui vont prier pour « *le retour de la tradition dans l'Église* » et ceux qui vont prier pour « *le retour à la tradition dans l'Église* » ? Disons plutôt qu'il n'y aura qu'une croisade correspondant à la première formulation.

On ne peut pas même accepter de croire que la première formulation aurait été reconnue comme équivoque et en conséquence abandonnée car dans ce cas, la formulation aurait été modifiée dans tous les pays. De plus, que devrait-on penser de Supérieurs qui agiraient avec tant d'inconséquence ? Ils n'auraient pas pesé les termes employés avant de les publier...

Quelques ambiguïtés

Il reste que la formulation première, la version originale qui traduit le mieux la volonté du Supérieur Général de la FSSPX qui a voulu cette croisade, est ambiguë. Que signifie « *le retour de la tradition dans l'Église* » ? Qu'entend-on par tradition ? De quelle Église s'agit-il ?

L'Église

De quelle Église s'agit-il ? Aucune précision ne nous est donnée. Est-ce l'Église catholique ou s'agit-il de l'église conciliaire ? Il est vrai que les dirigeants de la FSSPX ne veulent plus que cette expression d'église conciliaire soit employée (1). Il est question d'Église, sans adjectif définitif.

L'absence de l'adjectif revient à un silence de négation par lequel se trouve niée l'existence d'un parasite, l'église conciliaire, qui vit de l'Église catholique en la tuant à petit feu. Cependant, si ce silence provoque trop de réactions, il reste possible de le transformer en silence d'évidence en prétendant qu'on n'avait pas précisé parce que cela allait de soi. Parade difficilement parable qui rend ce procédé du silence de négation d'autant plus attrayant qu'il est très efficace et fait passer celui qui le dénonce pour quelqu'un de soupçonneux et ergoteur.

Cette absence de distinction provoque forcément le rejet de cette croisade par ceux qui constatent l'existence de l'église conciliaire et qui ne veulent pas en faire partie, mais le caractère indéterminé de l'expression permet à ceux qui estiment que leur situation est anormale par rapport à Rome, de s'en rapprocher plus facilement.



La tradition

Après cela, le nœud gordien se trouve dans la signification que l'on donne au terme "*tradition*". Soit, il s'agit de la foi catholique, l'intention serait de prier pour que l'Église revienne à la foi catholique. On peut alors se demander comment l'Église peut perdre la foi (2). Soit, il s'agit des œuvres et des personnes qui, à la suite de Mgr Lefebvre, ont refusé les principes et les réformes qui sont issues de la tempête révolutionnaire de Vatican II. Dans ce cas, l'intention est de prier pour que la tradition rentre dans le giron de Rome, de la Rome actuelle. Il y a là une ambivalence (3) qu'on ne peut pas croire innocente.

De plus, s'il s'agissait de la foi catholique, apparaîtrait une incohérence dans la rédaction des trois intentions, la 1^{ère} perdant tout son sens.

Les conséquences

Cette "*croisade*" consiste tout simplement à prier pour que la tradition entre dans l'église conciliaire, non en faisant un accord avec Rome -fait-on un accord avec son chef ?- mais pour obtenir un statut canonique qui supprimerait une situation jugée anormale.

La fonction pratique de cette "*croisade*" est de préparer les âmes à accepter ce statut et comment mieux y parvenir si ce n'est en les y faisant participer activement ?

Ainsi pourra-t-on, à l'instar des "*croisades*" relatives à la messe et aux excommunications, dire aux fidèles : bravo, c'est grâce à vous et à la Sainte Vierge !

On pourrait faire un parallèle avec le système électoral des démocraties : le peuple consent par le vote à des décisions qui le tuent à petit feu mais présentées sous une forme séduisante. Flatté, il s'est passé la corde au cou et ne peut revenir en arrière. S'il change d'avis après coup, les gouvernants lui rétorquent : « *mais enfin ! C'est vous qui l'avez voté !* »

Comment se plaindre des conséquences fâcheuses de ce à quoi on a participé activement et collectivement en dénombrant les chapelets ou les votes ?

Notre réaction

Que faire alors ?

D'un point de vue général

Demeurer fermes dans la foi. L'église conciliaire n'est pas l'Église catholique. Si notre situation est anormale vis-à-vis de la première -nous refusons obstinément d'en faire partie alors qu'elle veut tout absorber- ; notre situation est régulière en ce qui concerne l'Église catholique : nous conservons et transmettons la foi, la morale, la doctrine sociale, la liturgie, la discipline. C'est la Rome actuelle, l'église conciliaire qui n'est pas en règle avec l'Église catholique, c'est sa situation qui est anormale et cette anomalie nous touche par ricochet : nous nous tenons à



l'écart des paroisses, des diocèses, des hiérarchies des ordres religieux. Nous subissons cet état de fait qui nous donne l'apparence d'une irrégularité mais qui en réalité ne vient pas de nous.

D'un point de vue particulier

La présentation de cette "*croisade*" sera bien entendu faite dans le sens de la seconde formulation avec le « à » qui rassure mais les conséquences iront inévitablement dans le sens réel de la "*croisade*".

De plus, il faut craindre que ces ambiguïtés ne seront pas dénoncées par "*les bons*" loyalistes mais au contraire entretenues. En effet, ceux-ci présenteront cette "*croisade*" comme une prière pour la conversion de Rome. Ils obéiront à leurs supérieurs afin de conserver la paix, sous prétexte de ne pas diviser la FSSPX et de ne pas passer pour des gens excessifs ou semant la discorde (4). Ils tairont les ambiguïtés et ignoreront le risque que représente cette "*croisade*". Ceux qui leur font confiance ne seront pas prévenus, mis en garde contre ces ambiguïtés et leurs conséquences notamment le risque insensible de glissement que cela comporte.

Conclusion

Si nous voulons rester catholiques, il nous faut nécessairement refuser de participer à cette "*croisade*" qui n'en est pas une. Le résultat ne sera pas au profit de la foi catholique mais à son détriment.

S'il n'y avait pas anguille sous roche, il eut été si simple d'inviter à prier, faire pénitence et accomplir son devoir d'état pour obtenir la conversion de Rome, la protection du Cœur Immaculé de Marie sur nous et son triomphe par la consécration de la Russie. Le but eut été clair et la formulation également. Au lieu de cela, nous avons silence et ambiguïtés qui nous portent à conclure que **nous n'avons pas affaire à une croisade mais à une mascarade.**

Convaincus que nous sommes, nous devons faire savoir à notre entourage pourquoi **nous refusons de participer à cette initiative** avec clarté, patience et en toute charité (5). Notre-Seigneur Jésus-Christ ne nous a-t-il pas dit : « *Que votre oui soit oui, que votre non soit non, tout le reste vient du malin* (6). » ?

(1) La "Lettre aux amis et bienfaiteurs" anglophone des dominicains d'Avrillé d'avril 2013 a d'ailleurs été discrètement retirée des tables de presse des lieux de culte desservis par la FSSPX aux États-Unis parce qu'elle traitait de l'existence de l'église conciliaire. (2) Mgr Lefebvre disait dans une conférence donnée lors d'une retraite sacerdotale à Écône le 4 septembre 1987 à propos des autorités romaines : « *Rome est dans l'apostasie, ce ne sont pas des mots, c'est la réalité. Ils quittent l'Église, ils ont quitté l'Église.* » Il distinguait entre l'Église catholique et l'église conciliaire. Il est bien évident que les autorités romaines auxquelles il était confronté ne quittaient pas l'église conciliaire. ? (3) Toute personne ayant un peu étudié la philosophie a pu apprendre en abordant la logique formelle que le terme peut être équivoque, il faut donc définir sa valeur de suppléance. ? (4) De même que l'armée française retourna ses armes contre les arabes d'Algérie qui voulaient rester français malgré la trahison que



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exilé, sans espoir, de sa charge »
(Pie XII, Pascendi § 66)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>

constituaient les "accords d'Évian" et ce, sous prétexte d'obéir aux chefs ou de loyauté envers le chef de l'État, ainsi tous "les bons loyalistes" sont contraints, pour prouver leur loyauté, de s'en prendre à ceux qui ne veulent pas suivre lorsqu'on exige d'eux des actes qui les obligeraient à fouler aux pieds leur conscience, à agir à l'encontre des intérêts qu'ils sont chargés de défendre. En l'occurrence, la défense de la foi prime l'obéissance aux supérieurs ou la cohésion d'une congrégation. (5) Il est bien évidemment inconcevable de penser que la charité pourrait s'accroître alors que la foi est mise en danger. Jamais la charité ne peut croître au détriment de la foi. C'est ce qu'enseigne Pie XI dans l'encyclique *Mortalium animos* qu'il consacra à dénoncer le faux œcuménisme. (6) Mt. V, 37.